

**Au cœur de la transhumance dans les territoires pastoraux
du centre des Alpes françaises.**

**Un travail d'expertise interministérielle organisé en France avec pour objectif d'interroger
les politiques de développement pastoral et l'organisation de la transhumance
au Tchad et en France**

3-13 juin 2019



Dans le cadre du programme de renforcement des capacités soutenu par le PASTOR figure un module de formation collective visant l'amélioration de la vision stratégique et du développement par les institutions d'appui au pastoralisme. La vision qu'ont les différentes catégories d'acteurs du pastoralisme au Tchad n'est certainement pas la même que celle qu'on les acteurs du pastoralisme d'autres pays. De ce fait, découvrir des nouvelles réalités et partager des expériences, peuvent permettre de soutenir la promotion des changements positifs. Tel est le centre d'intérêt de l'organisation d'un voyage d'étude en France par l'Iram, au profit d'une équipe de cadres du MEPA et autres ministères concernés accompagnés de représentants des organisations des professionnels de l'élevage.

La France est un pays dont on retient souvent les modèles d'élevage intensifs, mais qui dispose aussi d'un très grand potentiel pastoral mis en valeur par la transhumance dans les terres de parcours d'altitude. A la demande des élus de montagne et des organisations d'éleveurs, elle s'est dotée d'outils juridiques permettant de sécuriser le pastoralisme dans ses fonctions de gestion des ressources naturelles et de développement économique des territoires de montagne.

L'objectif de cette mission d'expertise collective interministérielle tchadienne était d'amener les participants à valoriser des nouvelles réalités et d'autres expériences afin de soutenir la promotion des changements positifs en faveur du développement du pastoralisme au Tchad.

Cette formation en situation a mobilisé sept (7) hauts cadres issus de différentes institutions concernées (Présidence de la République, Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, Ministère de la production de l'Irrigation et des Equipements Agricoles, Ministère de l'Aménagement du Territoire du développement de l'habitat et de l'urbanisme, Confédération Interprofessionnelle de la filière élevage) , accompagnés par le coordonnateur national du PASTOR et un expert de l'Iram Montpellier.

Les termes de référence de cette expertise collective prévoyaient de questionner les expériences dans les perspectives d'institutions agricoles et professionnelles pour l'amélioration des politiques publiques, les expériences de services technicoéconomiques gérés par les professionnels et les organisations de gestion du foncier pastoral, de la mobilité des troupeaux aux échelles locales, inter-régionale et transfrontalière et des aménagements pastoraux dans les territoires concernés par la transhumance.

Cette mission s'est déroulée du 3 au 13 juin 2019, d'abord à Paris pour l'analyse des institutions de prospective et de recherche développement gérés par les professionnels de l'élevage. L'équipe des responsables tchadiens a présenté les objectifs et questionnements de la mission au siège de l'AFD. Elle a ensuite rencontré les membres du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et Gestion de l'Espace Rural chargé des études prospectives dans les territoires ruraux en lien avec le changement

climatique et le développement local. Une séance de travail a également été organisée par l'équipe de l'IDELE, institut de l'élevage géré par la profession des éleveurs et particulièrement active dans la production de connaissances utiles aux éleveurs et aux négociations des politiques (au niveau régional, national et européen). Le système de suivi des références technico économique basé sur l'engagement des éleveurs dans les régions (génétique pour la diversité des races locales, systèmes alimentation en fonction de la diversité des systèmes d'élevage, performances techniques et économiques comparées des différents systèmes d'élevage...).

Après ces échanges au niveau central, la mission s'est rendue en Isère à la rencontre des acteurs de la transhumance dans une région qui est traversée des flux de transhumance de multiples troupeaux ovins et bovins qui convergent en camion, mais aussi à pieds vers les massifs pour les quatre mois d'estive (de juin à septembre), permettant de valoriser à moindre coût les pâturages d'altitude de grande qualité. Le Directeur des Alpagnes disait : « s'il n'y a pas alpage, il faut prévoir 20 000 Tonnes d'orges. »



A Grenoble la mission a rencontré deux structures de recherche action et d'appui au développement pastoral. L'IRSTEA, institut de recherche public sur les territoires montagnards travaille avec les éleveurs sur un dispositif de veille sur l'évolution des ressources pastorales et la biodiversité des espaces pastoraux. Ce dispositif alpages sentinelle permet d'alimenter le dialogue entre éleveurs, bergers, agents des espaces naturels, chercheurs sur les adaptations de conduite des troupeaux et de gestion pastorale à développer au regard des impacts du changement climatique. La Fédération des Alpagnes de l'Isère a été présentée le lendemain par son directeur, cette fédération a été constituée initialement dans le sillage de la Loi foncière pastorale de 1972, pour faciliter les concertations entre propriétaires publics (communes) et privés des terres de transhumance. Mettant en relation contractuelles les associations foncières pastorales et les groupements pastoraux d'éleveurs transhumants, cette loi a permis de mettre en place une gestion collective du foncier pastoral. Cette politique foncière a permis en même temps de sécuriser l'accès aux terres de parcours d'éleveurs provenant parfois de plusieurs centaines de kilomètres de distance et a facilité la mise en place de nombreux investissements pastoraux par les communes et les éleveurs (hydraulique pastorale, pistes pastorales, parcs de contention et quais de chargement, bascules de pesée du bétail, cabanes de bergers, clôtures de parcs de nuit...). La FAI a poursuivi sa trajectoire dans l'accompagnement des éleveurs et des communes apportant de multiples services en lien avec la transhumance, et aussi dans l'animation de la concertation pour la définition et la mise en œuvre de plans pastoraux territoriaux à l'échelle intercommunal en synergie avec l'Etat, la Région et l'Europe. 5 à 10 diagnostics par an sont réalisés.



La mission s'est ensuite largement imprégnée des réalités et des dynamiques de la transhumance entre les vallées alpines et le massif des Ecrins, rencontrant les membres d'un groupement pastoral en plein mouvement sur les routes de l'Isère et des Hautes Alpes conduisant 1700 brebis en estive à 2000 m d'altitude. La mission a pu s'entretenir avec les bergers, mais aussi avec les élus de deux communes traversées par ce groupe de transhumants. Après plusieurs années de contraintes et de déclin annoncé, l'arrivée du troupeau et de ses bergers est devenue une fête très attendue dans les localités traversées et d'accueil. Ceci s'observe un peu partout en France, en Espagne, en Italie et en Suisse, ce qui témoigne d'une évolution notoire des sociétés européennes sur leur pastoralisme.



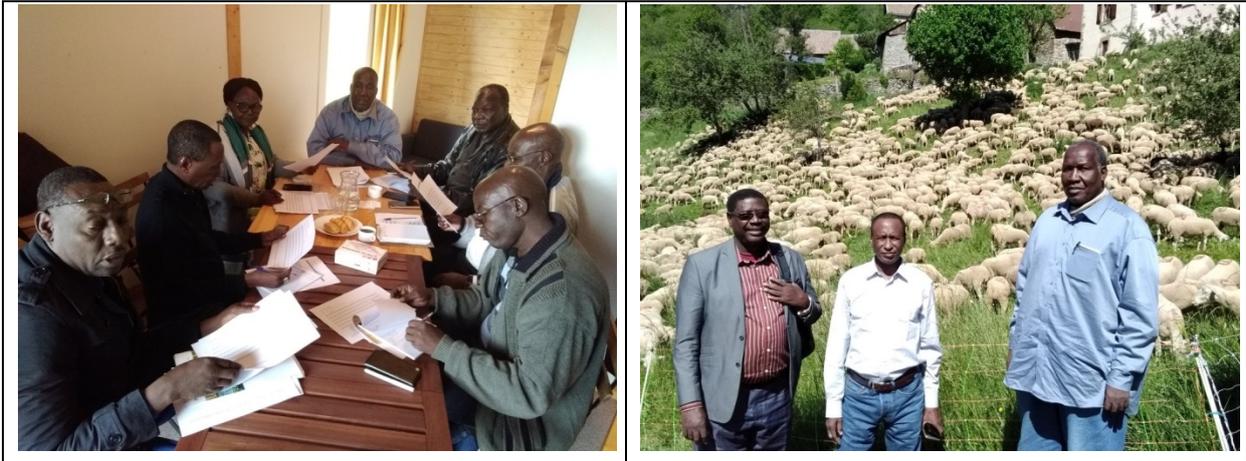
Un entretien a également été organisé dans un alpage bovin qui réunit les propriétaires de six communes et d'une centaine de propriétaires privés qui gèrent 1000 hectares de pâturage d'altitude accueillant chaque année environ 900 génisses appartenant à 17 éleveurs constitués en groupement pastoral. L'aval de la filière pastorale a été abordé aussi à travers la visite d'une laiterie qui collecte et transforme en fromages les laits bovin, ovin et caprin, bio et non bio.



En parallèle avec les observations et les entretiens, la mission a mené son travail d'expertise collective sur quatre axes de questionnement pour mettre en perspectives les réalités observées en France, les similitudes et différences avec le contexte du Tchad, pour en tirer des enseignements utiles au soutien du développement pastoral au Tchad. Les quatre axes de questionnement étaient instruits collectivement mais pilotés chacun par un binôme interinstitutionnel :

1. Politiques publiques de développement rural en lien avec CC et environnement et spécifiquement **politiques liées à l'élevage et changement climatique**;
2. Professionnalisation du secteur de l'élevage: **organisation des services aux éleveurs par les professionnels** (historique, trajectoire, gouvernance, financement...);
3. Politiques de soutien à l'agriculture et au pastoralisme des zones difficiles **spécifiquement le développement économique des territoires consacrés à l'élevage pastoral** (expériences et soutien aux approches filières et territoires);

4. Instruments de gestion collective du foncier pastoral **sécurisation et gestion partagée du foncier agro-pastoral dans les zones de transhumance.**



Au delà d'une journée de débriefing intermédiaire sur ces questions, plusieurs soirées ont été consacrées pour partager les observations et les analyses. Les membres de la mission ont longuement échangé leurs positions respectives en lien avec leur institution, le tout dans une ambiance studieuse, constructive, prospective et chaleureuse au petit chalet communal servant de base à la mission en plein massif alpin.

Le retour sur Paris a permis une présentation détaillée des résultats de ces travaux au siège de l'AFD par le coordonnateur du PASTOR.

Plusieurs similitudes sont fortement apparues dans les analyses entre les membres de la mission entre pratiques de la transhumance et enjeux de développement pastoral au Tchad et dans les Alpes centrales : conduite collective des troupeaux en transhumance, gestion collective des parcours de transhumance, amplitudes variables des mouvements de transhumance (de quelques kilomètres à plusieurs centaines de kilomètres), technicité et ancrage profond du pastoralisme, efficacité de la transhumance aux plans économique, sanitaire et environnemental, importance des aménagements pastoraux pour le soutien à la gestion des espaces de transhumance...

Parallèlement, la mission a été frappée de manière assez unanime par certains éléments perçus comme des perspectives à intégrer dans la réflexion prospective au Tchad : synergies d'acteurs systématiques pour le financement des politiques et des aménagements, partenariat constructif entre les organisations des professionnels des éleveurs et les pouvoirs publics, implication remarquable des leaders des éleveurs et des élus dans l'organisation et la gestion de la transhumance, facilitation des mouvements de transhumance en France et en Europe autant à pieds qu'en camion, au niveau local comme au niveau transfrontaliers, évolution positive du regard et de la perception de la mobilité pastorale et du pastoralisme dans les sociétés européennes, méthodes de suivi-recensement régulier des espaces pastoraux et de la transhumance, le renouveau des fêtes de la transhumance (ces fêtes participe du renforcement des liens sociaux et économiques dans les territoires d'accueil de la transhumance), les conflits (focalisés sur la prédation par les loups...).

Ces différents éléments seront développés dans le rapport de la mission et présentés pour discussion lors d'une prochaine réunion de la plateforme pastorale.

**UNE GESTION ASSURÉE
PAR DES ÉLEVEURS**

Le groupement pastoral du Sénépi date de 1967.
C'est un syndicat d'alpage composé d'agriculteurs, animé par un conseil d'administration.



Des réunions sont nécessaires pour
gérer la partie administrative.

